



Christine Caminade Conseil
Formation et Accompagnement d'équipe



FORMATION OFFICINE

MENOPAUSE : PRISE EN CHARGE INTEGRATIVE

Approche personnalisée pour mieux vivre cette période

Christine Caminade Conseil

📍 4 rue Aumont Thiéville
75017 PARIS

☎ 06 08 98 65 16

✉ info@cc-conseil.com

🌐 www.cc-conseil.com

SIRET 403 822 596 00033 - APE 8559A

Organisme de formation N° 11 75 43097 75

Membre d'une association agréée acceptant le règlement par chèque à son nom

Membre de l'Union Nationale des Organismes de Formation des Professions de Santé

Présentation 1.2

En France, la ménopause est encore perçue comme un tabou sociétal, y compris au sein de 46% des couples et pour certains professionnels de santé : 48 % des femmes de moins de 50 ans considèrent qu'il est difficile d'en parler et 39 % des femmes pré-ménopausées sont inquiètes.

En 2019, 34 % des femmes de 45-54 ans estimaient qu'il n'y avait pas assez d'information sur ce sujet et 38 % ne savaient pas à qui en parler. Nous constatons que 46 % des femmes pré ménopausées n'en ont jamais parlé à leur conjoint et que 15 % des femmes pré-ménopausées ont reçu des remarques négatives sur leur (pré) ménopause.

Il est donc essentiel de voir la ménopause comme une étape dans le continuum de la vie d'une femme. Son état de santé, dans la période de péri ménopause sera largement déterminé par ses antécédents médicaux et gynécologiques, son mode de vie et les facteurs environnementaux.

Présentation 2.2

Cette période de la péri ménopause et de la postménopause perturbe la vie personnelle et professionnelle. Les changements associés à la ménopause affecteront la santé d'une femme à mesure qu'elle avance en âge. Par conséquent, les soins apportés dès la péri ménopause et pendant la ménopause jouent un rôle important pour favoriser un vieillissement en bonne santé avec une bonne qualité de vie.

Madame Geneviève Darrieussecq, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, déclarait en octobre 2024 :
« *Je souhaite faire de la santé des femmes une priorité de mon action. La mission confiée aujourd'hui par le Premier ministre à la députée Stéphanie Rist doit nous permettre d'identifier des solutions concrètes pour mieux informer, mieux suivre et mieux prendre en charge les femmes concernées par la ménopause.* »

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-des-populations/sante-des-femmes/article/la-menopause-s-informer-et-en-parler>

Public concerné et prérequis



Pharmaciens d'officine
titulaires ou salariés



Préparateurs en
pharmacie

Pré requis exigé : être diplômé avec une expérience officinale

Objectifs pédagogiques

Les participants sont capables de :

- Actualiser leurs connaissances sur la ménopause et améliorer la prise en charge en officine avec une prise de conscience de l'intérêt général et des enjeux médico-sociaux par rapport à la ménopause
- Identifier les symptômes de la ménopause afin d'inciter cette patiente à échanger, si elle le souhaite
- Maîtriser les différentes thérapeutiques prescrites et les solutions alternatives à proposer lors d'un conseil personnalisé
- Proposer un entretien pour aborder la ménopause et anticiper sur ses effets en intégrant la posture requise avec une communication adaptée en regard des propositions faites par la SFPC

Organisation



La formation se déroule pendant **7 heures**, dans une salle de formation ou en classe virtuelle

L'effectif est limité à 14 personnes pour faciliter les échanges dans le groupe, pour favoriser le savoir-faire et surtout le savoir-être des participants pour l'acquisition du geste vaccinal et l'accompagnement du vacciné

Devis à demander par mail à info@cc-conseil.com, un mois avant la formation, avec possibilité de prise en charge par un organisme de financement de la formation continue



Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes handicapées, contacter au 06 08 98 65 16 ou par mail afin d'aménager la formation en fonction de la situation de handicap

Intervenant

⦿ Christine Caminade

⦿ Isabelle Savoyaud

⦿ Olivia Méa

⦿ Emilie Perrot

⦿ Nathalie Barrès

⦿ Philippe Minighetti

Pédagogie

La pédagogie est axée sur l'interactivité du groupe et le partage de ses expériences.

Elle alterne :

Apports théoriques via le support de formation PowerPoint et les vidéos

Questionnaires réguliers de type QCM
tout au long de la formation

Exercice pratique de simulation pour
ancrage des items

Bilan de fin de stage sous forme
d'exercice pratique évaluant les
compétences nécessaires

Outils pédagogiques

- En début de séance, un book de formation remis à chaque participant
- Le séminaire est animé par vidéo projecteur ou par Zoom pour partager le diaporama PowerPoint et les vidéos
- Un accès internet pour consulter les références
- Un tableau de papier est nécessaire pour les moments de partage d'idées, d'analyse et de synthèse

Evaluation

- Avant et à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation des connaissances est proposé sous forme de QCM pour apprécier le taux de progression
- En fin de formation, une grille d'évaluation de satisfaction est remplie par chaque participant
- Elle mesure le degré d'appréciation du programme proposé et la qualité de l'animation
- Ce document nous permet d'obtenir des suggestions d'amélioration et de vérifier l'adéquation entre les objectifs définis en début de séance et les acquis des participants

Contenu pédagogique

- Introduction et présentation de la formation
- Evaluation des connaissances
- Evolution du cycle hormonal au cours de la vie d'une femme
- Inconforts de la femme ménopausée
- Traitement hormonal de la ménopause
- Controverses des THM face à certaines pathologies
- Prise en charge d'une femme atteinte d'ostéoporose postménopausique
- Conseils officinaux sur les symptômes de la ménopause
- Communication adaptée pour améliorer la prise en charge de la patiente
- Synthèse et évaluation du participant

Attestations de formation

Un certificat de réalisation de fin de formation conforme au décret est remis par le formateur au stagiaire à la fin de la session.

Une attestation de présence sera adressée au titulaire à l'issue du module en présentiel.

Modalités de suivi

A l'issue de la journée, il est remis à chaque participant, suivant leur assiduité, une attestation individuelle de fin de formation établie conformément à l'article L 6353-1 du code du travail.

...

Dans le mois suivant la session, une autre grille d'évaluation dite « à froid » est adressée à chaque participant.

Ces deux autres synthèses nous permettent en retour, d'améliorer la formation pour en accroître l'efficacité afin d'optimiser les pratiques professionnelles

Déclaration d'intérêts

Christine Caminade, Docteur en Pharmacie et dirigeante de l'organisme de formation continue pour adultes **Christine Caminade Conseil**, 4 rue Aumont Thiéville 75017 PARIS, enregistré sous le N° **11 75 43097 75**

déclare sur l'honneur, que ce programme est élaboré et animé par des intervenants sélectionnés sur leurs compétences, en toute indépendance des laboratoires pharmaceutiques et de toute autre activité commerciale, suivant les protocoles retenus par Qualiopi.

Fait à PARIS, le 17 février 2025



Christine Caminade Conseil
Formation et Accompagnement d'équipe

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

📍 4 rue Aumont Thiéville
75017 PARIS

☎ 06 08 98 65 16

✉ info@cc-conseil.com

🌐 www.cc-conseil.com

SIRET 403 822 596 00033 - APE 8559A

Numéro d'Activité 11 75 43097 75

Membre d'une association agréée acceptant le règlement par chèque libellé à son nom

Membre de l'Union Nationale des Organismes de Formation des Professions de Santé